

24 février 2020

Trente-sept avocats de Davies se distinguent dans le guide *Chambers Global* de 2020

Davies obtient le pourcentage le plus élevé d'avocats classés Band 1 parmi tous les cabinets d'avocats canadiens

Chambers and Partners a de nouveau reconnu notre expertise inégalée dans de nombreux domaines de pratique, comme le confirme l'édition 2020 de son guide *Chambers Global: The World's Leading Lawyers for Business*.

Cette année, Davies a obtenu le pourcentage le plus élevé d'avocats classés *Band 1* parmi tous les cabinets d'avocats canadiens : 13 de nos avocats ont reçu cette distinction. De plus, le cabinet a devancé les autres quant au pourcentage total d'avocats classés, 37 de nos avocats étant nommés dans 40 classements.

Davies s'est distingué dans les 12 domaines de pratique suivants :

- Droit bancaire et financement
- Marchés financiers
- Droit de la concurrence et lois antitrust
- Droit des sociétés et fusions et acquisitions
- Règlement de différends (internationaux et transfrontaliers)
- Opérations internationales et transfrontalières
- Droit minier (international et transfrontalier)
- Énergie : électricité
- Environnement
- Projets : PPP et infrastructures
- Restructuration et insolvabilité
- Fiscalité

Chambers and Partners publie des guides consacrés à la profession juridique depuis 1990. Ceux-ci répertorient et classent les meilleurs avocats et cabinets au monde en se fondant sur des entretiens approfondis avec les clients, les avocats en pratique privée et les avocats d'entreprise.